



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E180878

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2024

ÉDITÉ LE 07/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/1987

Forme juridique : SA

Capital : 24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 01872

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H42983E 1254001/ 002 124128

Assurance Responsabilité Civile :

BHEI 48-ECA-003711-04

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/06/2023

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

Sigle : PROXISERVE

10 RUE DE L'EURO 74960 ANNECY  
74960 ANNECY

Téléphone : 08 21 08 74 01

Portable : 06 18 62 78 25

Fax :

Site Internet :

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :

RIVOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / MELOU BENEDICTE PRÉSIDENT  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 PROB | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 08/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 08/06/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.